

# Plan de sécurité psychologique

Tous les participants adultes à la formation provinciale des Jeunes champions du bien-être (JCBE) ont un rôle à jouer dans la sécurité psychosociale des participants. Ce document donne un aperçu des rôles, des responsabilités et du processus que les personnes nommées responsables de la sécurité (RS) et responsables de la sécurité des élèves (RSE) utiliseront pour soutenir le bien-être des jeunes susceptibles de souffrir de détresse psychosociale pendant la formation.

## Rôles:

- *Responsable de la sécurité (RS): membres désignés du comité consultatif des JCBE qui ont une expérience formelle de la fourniture d'un soutien psychosocial.*
- Responsables de la sécurité des élèves (RSE) : personnel scolaire désigné (c.-à-d., travailleur social, enseignant, etc.) participant à la formation avec les élèves.

REMARQUE: l'AIIAO demande au personnel de la santé publique qui participe à la formation des JCBE sans le personnel des conseils scolaires d'identifier un RSE de leur bureau de santé respectif pour soutenir les participants à la formation centralisée.

## Responsabilités du responsable de la sécurité (RS) lors d'un incident:

- Lorsque le personnel scolaire n'accompagne pas les élèves, le RS travaille avec le RSE (dans ce cas, l'employé de santé publique désigné) pour fournir un soutien psychosocial de base aux élèves jusqu'à ce qu'ils soient mis en relation avec un soutien externe (c.-à-d., une ambulance, une équipe de suivi intensif dans le milieu, etc.).
- Lorsque le personnel de l'école est présent, le RS agira en tant que ressource supplémentaire pour le RSE, mais ne prendra pas la direction des interventions de soutien psychosocial.
- Assurer un suivi immédiat de tout élève quittant brusquement les séances de formation des JCBE ou montrant des signes de détresse (c.-à-d., pleurs, troubles émotionnels, etc.).

## Responsabilités des responsables de la sécurité des élèves (RSE):

- Agit en tant que personne-ressource initiale pour le site local afin de soutenir les jeunes en détresse émotionnelle.

REMARQUE: le RS constatera le problème et en informera le RSE pour obtenir du soutien.

- Évalue les besoins de l'élève et sa capacité à poursuivre la formation des JCBE.
- Fait un suivi avec la personne-ressource de la famille de l'élève et/ou les administrateurs de l'école pendant et après la crise de l'élève au cours de la formation afin d'assurer un soutien approprié à l'élève dans son milieu local.
- Il peut assurer un suivi ou un soutien supplémentaire aux élèves après la formation.

## Représentants des bureaux de santé publique:

Avant de participer à la formation:

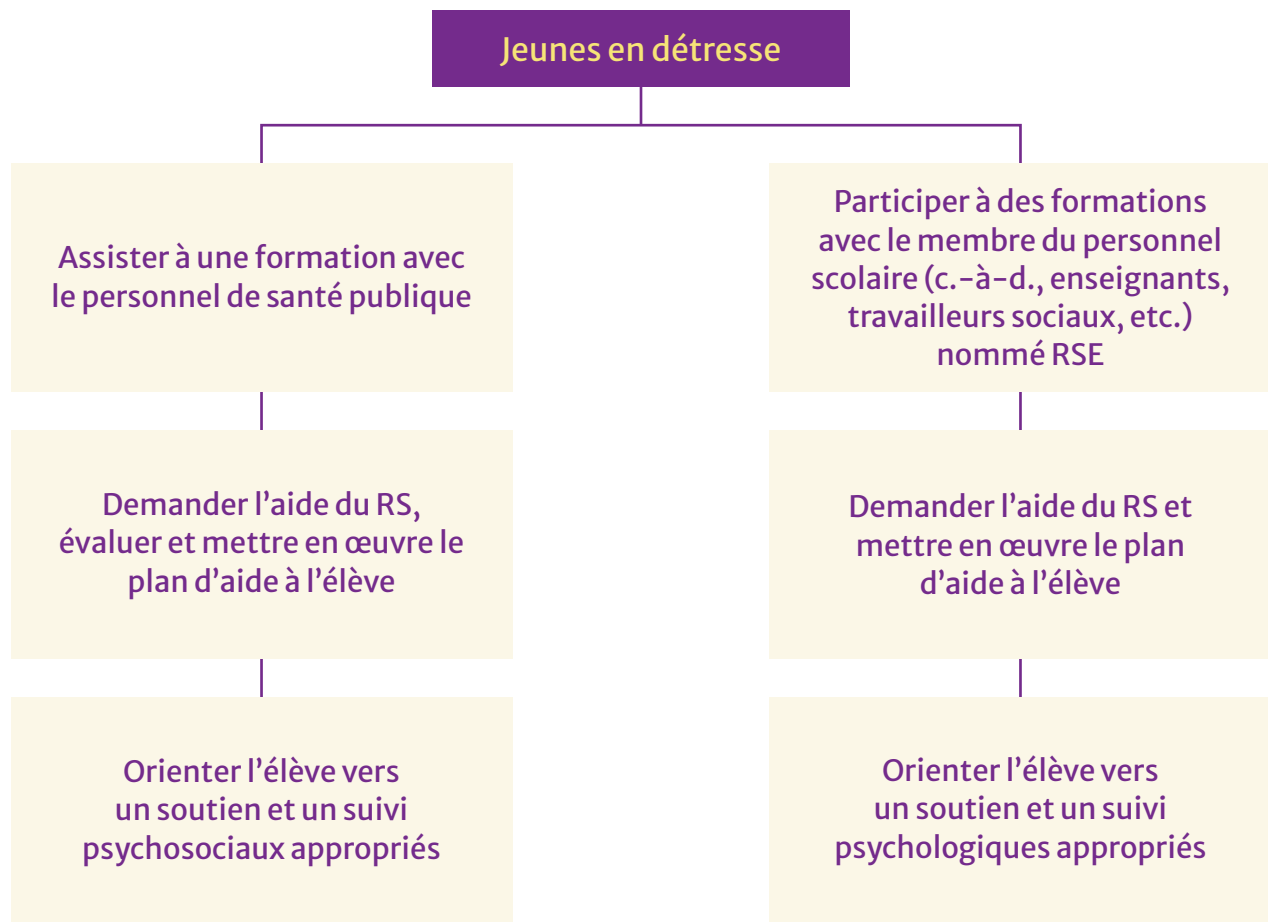
- Vérifiez les protocoles et les politiques du conseil scolaire concernant le soutien psychosocial des élèves.
- Examinez ce document avec votre personne-ressource de l'école et les autres adultes qui participent à la formation.
- Informez les élèves de la personne qui joue le rôle de chef de file comme RSE pour votre site.
- Si les élèves sont accompagnés de membres du personnel scolaire, confirmez les noms des membres du personnel scolaire qui agiront en tant que RSE.
- Si les élèves ne participent pas à la formation avec le personnel scolaire, nommez un membre du personnel de santé publique participant à la formation au rôle de RSE.
  - Identifiez la personne à contacter au niveau de l'école locale et/ou du conseil scolaire à des fins de suivi.
  - Veillez à ce qu'une personne à contacter en cas d'urgence dans la famille soit identifiée pour les élèves.

## Écoles:

- Désignez et identifiez le membre du personnel scolaire qui sera le RSE pour vos élèves présents et communiquez cette information aux responsables de la santé publique de votre programme des JCBE.
- Les écoles qui comptent un grand nombre d'élèves participant à la formation peuvent avoir besoin de nommer au moins deux personnes.
- Veillez à ce que les élèves sachent qui a été désigné comme leur RSE.
- Mettez en œuvre votre plan d'aide à l'élève conformément au protocole de votre conseil scolaire (c.-à-d., en contactant les parents, en informant les administrateurs, etc.)

## Processus

La figure 1 présente une vue d'ensemble des actions requises qui seront utilisées pour soutenir les jeunes en détresse psychosociale pendant la formation des JCBE.



## Plus de lignes directrices pour le RS ou le RSE

- Le RS ou le RSE surveillera les signes indiquant que les participants ont besoin de soutien.
- Les RS ou le RSE utiliseront des salles désignées (c.-à-d., situées dans la salle de formation principale ou près de l'endroit où l'on dort) pour soutenir les jeunes en détresse émotionnelle.
- Les élèves en détresse seront évalués pour déterminer leur capacité à continuer à utiliser les principes de l'écoute réflexive.
  - Le plan de soutien aux élèves sera mis en œuvre conformément aux politiques du conseil.
  - L'élève sera orienté vers un soutien approprié en fonction des résultats de l'évaluation.

## Pour les participants:

- Les participants se familiarisent avec le plan de sécurité psychologique, identifient les RS et RSE et la salle de sécurité au cours de la partie d'ordre administratif du premier jour de formation.
- Au cours de la formation, les participants apprendront le code « pouce en l'air/en bas » pour indiquer à la personne chargée de la sécurité à la sortie que tout va bien.
- « Si, à n'importe quel moment de la formation, vous ne vous sentez pas en sécurité, faites-le savoir à un adulte. Une salle de sécurité se trouve également à l'extérieur de ces portes principales. Veuillez informer un adulte que vous vous rendez dans cette salle, en particulier la “personne responsable de la sécurité” assise à la sortie. »

## Ressources locales en santé mentale communautaire

Lorsque vous organisez une formation locale, il serait judicieux de prendre contact avec les organisations locales de santé mentale communautaire pour a) les informer de votre formation et b) savoir si des jeunes ont besoin d'aide et vers qui ils peuvent se tourner au sein de votre communauté locale. Renseignez-vous également sur la façon dont l'organisation fournit une assistance le jour de la formation, au cas où une telle assistance s'avérerait nécessaire. De plus amples renseignements sur les ressources locales en matière de santé mentale sont disponibles à l'adresse suivante: [Services de santé mentale et de traitement des dépendances | Connex Ontario](#)

## La sécurité des élèves au cœur de la formation

Bureau de santé	Personne-ressource à l'école (à compléter si le personnel scolaire ne participe pas à la formation provinciale)	Existence d'un protocole de sécurité pour les élèves (Oui/Non)	Existence d'un protocole psychosocial pour les élèves (Oui/Non)	Personnel scolaire participant à la formation (Oui/Non)	Nom du membre du personnel scolaire participant à la formation et responsable de la sécurité des élèves	Autre